

## AFFAISSEMENT PARTIEL DE LA RUE BERNARD

Comme vous le savez, la municipalité de Sainte-Mélanie ainsi que la Sécurité Civile du Québec ont ordonné la fermeture de la rue Bernard dans la côte menant au camping samedi dernier suite à l'affaissement partiel de la rue.

Précédent cette fermeture, une évacuation volontaire du camping et des résidences de la rue Bernard a été également suggérée.

## ACCÈS AU CAMPING, STATIONNEMENT et Services d'urgence

Dans l'attente des travaux de stabilisation temporaire du ponceau, il demeure possible de circuler en voiturettes de golf (kart), en VTT, en moto, à vélo et à pied. Le camping est donc encore ouvert et tous les services sont fonctionnels : dépanneur casse-croûte, piscines, jeux d'eau, terrains de jeux, etc. Vous pouvez donc encore et toujours profiter de votre expérience de camping et ce, jusqu'à la fin de la saison.

Vous devez cependant laisser votre véhicule sur le côté du chemin public. Il est important de stationner uniquement du côté gauche de la rue en montant vers Sainte-Mélanie (côté rivière). Les véhicules stationnés de l'autre côté seront remorqués à vos frais. Il est également important d'être conscient qu'advenant une situation d'urgence médicale, les services d'urgence (policiers, pompiers et ambulanciers) ne peuvent pas se rendre au camping. En cas d'urgence médicale, si vous n'avez pas de moyen de transport à votre disposition, vous pouvez appeler l'accueil au 450-756-2560 ou faire le 8 après les heures d'ouverture afin qu'un kart vienne vous chercher.

Pour les personnes moins aptes à marcher ou dans le besoin de faire transporter des bagages ou autres et qui n'auraient pas de voiturette, SVP voir avec vos ami(e)s campeurs(euses) si c'est possible d'obtenir leur aide. Sinon, le personnel du camping pourra vous assister, dans la mesure de notre disponibilité.

## Mise à jour : TRAVAUX CORRECTIFS À VENIR – Dès mercredi matin le 14 août

Des travaux d'encrochement temporaire du ponceau vont commencer ce mercredi matin vers 8h. Cet encrochement devrait permettre de stabiliser le ponceau afin de sécuriser une voie de passage supervisée aux véhicules automobile dès jeudi matin 9h, **selon l'état de stabilisation de l'ouvrage**. Il est évident que si les travaux ne parviennent pas à rendre le tout solide et sécuritaire, la voie ne sera pas rouverte. Mais nous avons bonne confiance que les travaux seront un succès. Vous pourrez en profiter pour sortir les véhicules encore dans le camping et transporter le nécessaire vers le camping pour le week-end (épiceries, effets personnels, etc.)

Les autorités doivent surveiller de près le comportement de l'ouvrage avant de pouvoir approuver sa réouverture non supervisée. Puisqu'ils ne peuvent assurer la surveillance durant le week-end et en raison des pluies annoncées samedi et dimanche, le chemin sera de nouveau bloqué par la municipalité de vendredi à lundi. Les voiturettes (kart de golf), VTT, vélos et piétons seront tout de même autorisés à continuer de circuler, comme en ce moment.

Dès lundi, une nouvelle évaluation sera faite du ponceau afin de constater sa stabilité. Si tout a été stable durant le week-end, le voie de circulation pourra être rouverte, toujours sur surveillance. Les autorités nous aviseront de l'horaire d'ouverture aux véhicules automobiles. Éventuellement, si possible, la réouverture continue de la voie pourrait être autorisée par la municipalité, sous réserves de la stabilité du ponceau.

**Durant les travaux ce mercredi**, nous vous demandons de respecter les consignes des travailleurs pendant les opérations d'enrochement. Nous avons délimité une zone tampon où le stationnement est interdit, juste avant le ponceau et la 7<sup>e</sup> ave Bernard, dans le but de permettre aux camions de reculer et de procéder au déchargement de la roche.

Le camping va collaborer avec la municipalité en fournissant de la machinerie et des employés mais ils devront parfois vous demander, pendant quelques instants, de garder vos distances afin de travailler de façon sécuritaire. Lorsque ce sera possible, nous vous laisserons passer pour aller à vos véhicules ou revenir au camping.

**Jeudi, lorsque les autorités vont rouvrir le chemin (si possible)**, nous vous demandons **DE NE PAS VOUS ARRÊTER** sur le ponceau et de circuler normalement. Même avec ces travaux temporaires, le ponceau est fragilisé et il est mieux de circuler afin d'imposer moins de pression sur l'ouvrage. Il s'agit d'une demande des responsables des travaux publics.

## RAPPEL RENOUVELLEMENT SAISON 2025

Les rendez-vous de renouvellement pour la saison 2025 ont toujours lieu et nous étirons la période jusqu'à **samedi le 17 août**. Par la suite, il vous sera tout de même possible de renouveler mais les rabais ne seront plus applicables.

Revoici le lien pour prendre rendez-vous : <https://doodle.com/bp/campingplagebernard/renouvellement-2025>

Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas venir renouveler en personne, il reste possible d'envoyer votre réponse par téléphone, courriel ou Messenger via le Facebook du camping <https://www.facebook.com/CampingBernard> Vous pouvez également envoyer votre dépôt de 550\$ par virement Interac ou par carte de crédit via notre site web ou en appelant au camping.

Nous pourrions vous rencontrer plus tard afin de signer les documents et vous remettre votre copie.

**Enfin, il est important de comprendre que cette situation est totalement hors de notre contrôle et n'est ni souhaitable pour vous (nos clients), ni pour le camping.**

**Merci de votre compréhension!**

**La Direction du Camping Plage Bernard**